

CAPL n° 1 du 13/04/2015 – Résidence administrative des EDR et affectation locale des inspecteurs évaluateurs à France Domaine

DECLARATION LIMINAIRE

La journée du 9 avril est le résultat du profond malaise ressenti par les agents de la DGFIP.

Plus d'un quart des personnels de notre administration était en grève et ce malgré un contexte financier très difficile lié à la baisse du pouvoir d'achat.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette journée de grève n'est qu'une étape dans un processus appelé à s'amplifier.

Comment peut-on justifier dans notre ministère des contraintes budgétaires qui génèrent des suppressions d'emplois, un gel des salaires, et l'absence de revalorisation indemnitaire, alors que l'évasion fiscale s'élève à minima à 60 milliards d'€, et que la lutte contre cette évasion doit être une priorité absolue nécessitant une augmentation des moyens humains de notre administration ?

Solidaires Finances Publiques condamne l'abandon du service public et les conséquences qui s'y rattachent en matière d'accroissement des inégalités.

Pour Solidaires Finances Publiques, le pouvoir en place ne fait qu'accentuer les dérives engendrées par les politiques ultra-libérales menées en matière économique, financière et sociale.

Aujourd'hui à travers sa démarche stratégique, le directeur général a mis en œuvre la destruction de la DGFIP.

Mais qu'il ne se leurre pas. Les agents sont plus que jamais déterminés à défendre la qualité du service public, leur emploi, leur condition de vie au travail, leur outil de travail.

Solidaires Finances Publiques mettra toutes ses forces dans la bataille afin que sa plateforme revendicative aboutisse :

- Arrêts des suppressions d'emplois ;
- Maintien du maillage territorial ;
- Revalorisation du point d'indice ;
- Revalorisation indemnitaire ;
- Amélioration des conditions de vie au travail

Plus particulièrement pour cette CAPL, concernant la nouvelle affectation des inspecteurs évaluateurs au sein du service France Domaine à compter du 15 mars 2015, Solidaires Finances Publiques dénonce le non paiement des ACF Expertise aux évaluateurs alors qu'ils étaient affectés sur la mission structure Direction jusqu'à présent. Le fait de créer une mission structure spécifique est une reconnaissance par

l'administration de cette situation injuste et inéquitable. Ce retour à une affectation spécifique des évaluateurs comme du temps de l'ex DGI laisse craindre une externalisation , voire une privatisation future.

Concernant le nouveau dispositif unifié de gestion des équipes de renfort et la détermination de la résidence administrative des équipiers de renfort en découlant notamment, Solidaires Finances Publiques met en garde la direction locale sur une affectation géographique au détriment d'une véritable affectation fonctionnelle, uniquement commandée par des contraintes budgétaires liées aux frais de déplacements.

Concernant les modalités d'affectation et la création d'un vivier, Solidaires Finances Publiques dénonce ce mode de « recrutement » totalement subjectif n'offrant aucune garantie et vision aux postulants.

Solidaires Finances Publiques demande la mise en place du nouveau dispositif unifié des EDR le plus tôt possible, au plus tard le 1^{er} mai 2015, comme cela avait été acté lors du CTL du 26/02/2015.

Pour conclure :

- Solidaires Finances Publiques dénonce la situation injuste des inspecteurs de l'ex filière gestion publique affectés en Direction qui n'ont pas perçu l'ACF expertise entre le 1^{er} septembre 2011 et le 1^{er} septembre 2014 et soutient totalement la demande individuelle des agents concernés de réparation du préjudice subi ;
- Solidaires Finances Publiques dénonce fermement la volonté de la direction locale de vouloir faire signer aux agents affectés ALD une renonciation aux frais de déplacements qui seraient occasionnés lors d'un changement d'affectation avec changement de résidence.
- Au niveau local, Solidaires Finances Publiques dénonce la main mise du budget sur les agents et les missions. Le déplacement d'office d'agents ALD au motif qu'ils demandent uniquement leur droit est proprement scandaleux d'autant plus que cette disposition se devait d'être connue par la direction.
- Enfin, Solidaires Finances Publiques profite de cette CAPL pour souligner le mal être des cadres A. Nombre d'entre eux ont été grassement amputés de leur pouvoir d'achat par la suppression des IFDD, d'autres ont été exclus de l'harmonisation indemnitaire. Par ailleurs, depuis la fusion, des cadres A ont subi une véritable dévalorisation de leur emploi. A cela, il convient de dénoncer l'absence de promotion du fait du blocage de la pyramide dans la catégorie supérieure.